Concours de Mots du Progrès du Nord

BON N° 70

Mot trouvé _____

Découper et conserver ce bon.

Voici, au surplus, les grandes lignes de mon projet :

« L'École Hôtelière doit collaborer à la formation :

a) de l'hôtelier, du directeur d'hôtel ;

b) Du personnel subalterne : maître d'hôtel, garçon d'hôtel, cuisinier, caissier, femme de chambre, etc.

2° Tout en ne négligeant pas la culture générale, sans laquelle le technicien risque de n'avoir que des vues étroites, les programmes de l'Ecole Hôtelière doivent mettre les élèves en contact avec les réalités positives.

a) Les cours techniques proprement dits comprendront : l'étude des marchandises, de la cuisine, à l'hôtellerie, de la cave, de la comptabilité, de la législation, de l'hygiène et des langues vivantes ;

b) Les notions d'enseignement général seront adaptées à la profession, c'est-à-dire que : l'histoire sera enseignée surtout au point de vue de la civilisation ; elle ne laissera pas dans l'ombre les faits se rapportant à l'histoire locale parce que ces faits constitueront dans une excursion quelconque, un des côtés les plus attrayants pour le touriste toujours en quête d'anecdote.

L'étude de la géographie portera sur les différentes régions du globe et surtout sur la France, ses richesses, ses moyens de communication, les mœurs de ses habitants, ses centres de tourisme et le faire hôtelier apprendre à consulter aisément les horaires et les guides, à tracer des excursions et à en déterminer le prix probable.

L'arithmétique ne ce proposera pas de démontrer des théorèmes, mais d'apprendre aux élèves à calculer en restant dans les questions d'ordre pratique.

La physique sera exposée principalement au point de vue de ses applications à l'installation des hôtels et à la réalisation du confort moderne, et la chimie sera orientée de façon à éclairer ou à compléter l'étude des marchandises. »

Et voilà un programme dont on ne sait s'il faut leur davantage l'ingéniosité ou la simplicité.

Mais les touristes ont décidément bien de la chance...

P.-T. P.

M. Poincaré à Nice?

Divers journaux ont publié hier une dépêche de Nice suivant laquelle le Président de la République ferait prochainement un assez long séjour dans cette ville.

On signale de Nice, en effet, que M. Raymond Poincaré serait dès présent à ce propos pour le printemps prochain. Mais nous croyons savoir qu'aucune décision n'a été prise.

A la Commission du Budget

M. Cochery, président de la Commission du budget, qui devait se rendre dans l'Est pour continuer à visiter les baraquements militaires avec la délégation de la Commission, a renoncé actuellement à ce voyage pour rester à Paris et veiller à la transmission aux divers rapporteurs des modifications apportées par M. Caillaux au budget de 1914.

M. Willm et le parti socialiste

On sait qu'à la veille du Congrès de la Fédération socialiste de la Seine, qui devait statuer sur la demande d'exclusion dont M. Willm, député, était l'objet, le député de Levallois avait envoyé, dans une lettre que nous avons publiée, sa démission de membre du parti.

Malgré cette démission, la Fédération de la Seine a tenu, dans une réunion spéciale, à se prononcer sur le « cas Willm ». Deux ordres du jour furent déposés à la suite d'un débat dans lequel une douzaine d'orateurs pour le moins avaient pris la parole. L'un de ces ordres du jour, déposé par le section du 19e, se bornait à « prendre acte de ce que le citoyen Willm s'était mis lui-même hors du parti ». Mais elle n'a recueilli que 71 mandats ; tandis que 313 mandats adoptaient un ordre du jour du 14e prononçant l'exclusion avec des considérants dont voici le principal :

« Considérant d'autre part que le citoyen Willm, en annonçant dans sa lettre de démission sa volonté d'être candidat contre le parti, a violé l'article 17 des statuts qui dit : « L'élu qui, pour une cause quelconque, quitte le parti, doit tenir son mandat à la disposition de l'organisation qui l'a fait élire. » La Fédération décide d'exclure de son sein le citoyen Willm. »

Il n'y a eu dans le vote que 3 abstentions.

LE « FIGARO » ACCUSE M. Caillaux dément

LE « FIGARO » CONFIRME M. Caillaux défie

Nous avons signalé hier l'accusation lancée par le « Figaro », de pourparlers entre M. Caillaux, ministre des Finances, avec les représentants des héritiers d'un M. Priou, mort au Brésil. A cette accusation, M. Caillaux a répondu par un démenti publié par l'« Agence Havas ».

Dans le « Figaro » d'hier matin, M. Gaston Calmette confirmait en ces termes son accusation :

« Le démenti est, on le voit, aussi formel que notre récit : la forme violente qu'il revêt impliquerait même, pour un juge d'instruction, un commencement d'aveu ; mais nous efforcerons de faciliter bientôt l'aveu tout à fait complet.

« D'après cette note officielle, envoyée sous le couvert du ministère des Finances, il est donc affirmé que :

« 1° M. Caillaux, ministre, ne s'est jamais occupé, ni directement ni indirectement de l'affaire Priou ;

« 2° M. Caillaux, ministre, n'a jamais connu, ni entendu parler de l'affaire Priou ;

« 3° Toute cette histoire est inventée.

« La question se résume, par conséquent, en ces trois points très précis, sur lesquels nous reviendrons à loisir et que nous établirons avec joie. Elle tient tout entière dans cette affirmation de M. Caillaux, « rien n'est vrai », à laquelle nous opposons à nouveau ces trois mots : « tout est vrai ».

« Dès cette première étape, un résultat considérable est atteint, puisque en dévoilant la combinaison Priou, nous en avons assuré l'échec ; M. Doumergue est en effet dans l'impossibilité de donner désormais l'avis conforme et la signature indispensable pour introduire cette dépense dans notre budget. C'est un bienfait pour les contribuables français.

« La seconde étape sera aussi heureuse à très bref délai.

« Nous sommes cependant moins pressés que M. Caillaux d'en terminer avec l'histoire extraordinaire de ces « agissements plus que singuliers », comme le ministère des Finances les qualifie lui-même en des termes que nous ne contesterons pas, et qui sont terribles pour le négociateur dévoilé.

« Le ministre a toujours eu le tort de se montrer trop impatient dans cette affaire, puisqu'en exigeant l'abandon d'une partie de l'indemnité, au moment où il voulait obtenir 80 % de la somme totale, il incitait son interlocuteur hésitant et ajourné : « Donnez votre acceptation immédiate, sinon les héritiers Priou perdront tout, car dans quinze jours je ne serai plus là ! »

« Ces paroles étaient prononcées le 6 janvier 1914.

« Notre ministre des Finances limitait donc au 21 janvier, date déjà historique, le délai de grâce de son cabinet. Nous pensons tout au contraire, avec lui d'ailleurs, que, pour cette prédiction sur la longévité ministérielle comme pour sa note irritée de l'« Agence Havas », la vérité vraie ne se trouve ni dans l'affirmation puérile de cette date, ni dans la négation imprudente de ses négociations.

« La Chambre, en tout cas, avant le 21 janvier, a le devoir de s'occuper des combinaisons de M. Caillaux avec les héritiers Priou : et nous verrons ce qui subsistera du démenti ministériel ».

A cette réponse, M. Caillaux oppose le nouvelle note suivante :

« A la suite du démenti formel opposé par M. Caillaux, ministre des Finances, aux allégations du directeur d'un journal du matin, ce dernier paraît persister dans ses récits sur tous points contraire à la vérité. M. Caillaux le met en demeure et se défie de justifier l'une quelconque de ses allégations ».

M. Caillaux et l'« Homme libre »

Le Daily Chronicle publie le communiqué suivant :

« M. Caillaux, ministre des finances de France, nous fait savoir qu'il n'est pas vrai qu'il soit le principal actionnaire *controlling interest* — ce qui veut dire : avoir dans une affaire, par les actions que l'on détient, un intérêt qui permet de contrôler la marche de ladite affaire — de l'*Homme libre*, le journal où a paru la critique que M. Clémenceau a faite des déclarations de M. Lloyd George au *Daily Chronicle* ».

M. Barthou à Bordeaux

M. Barthou, ancien président du Conseil, se rendra le 18 janvier à Bordeaux, où il prononcera au cercle Voltaire un grand discours politique.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, économiques, d'assistance, etc..., etc...

Le Budget de 1914 ET L'ARMÉE

Déclarations de M. Noulens

M. Noulens, ministre de la Guerre, comme ne de ses prédécesseurs, M. Millerand, recevra tous les vendredis les membres de la presse dans son cabinet de la rue Saint-Dominique. Vendredi, le Ministre de la Guerre nous a donné des explications sur les économies réalisées par lui sur le budget de le guerre. Il s'agit d'une somme de 20 millions. « Je veux, nous a dit M. Noulens, compléter la défense nationale au lieu de l'affaiblir. Cette économie de vingt millions ne sera faite ni sur le matériel de guerre, ni sur les approvisionnements en munitions, ni sur l'habillement ni sur ce qui intéresse le bien-être du soldat. « Ces économies ne portent que sur les marchés en cours au ministère de la guerre. Les évaluations qui ont été faites sur les prix à six mois de distance ne sont plus exactes à l'heure actuelle, par suite des fluctuations de cours des marchandises ou denrées. C'est la différence de ces prix qui constitue l'économie réalisée.

La solde des officiers généraux

Le projet de budget du département de la guerre pour 1914 comprend l'augmentation de solde des officiers, sous-officiers et aussi des généraux. Le Ministre de le guerre n'a pas compris sur les économies proposées, la réduction opérée par le Chambre des députés concernant les officiers généraux. Ce sera au Parlement, lors de le discussion du budget de la guerre, de maintenir cette réduction, ou d'accepter les propositions faites par le Commission du budget relatives à l'augmentation de la solde des officiers généraux.

L'habillement des recrues de la classe 1913

Le ministère de la guerre communique la note suivante :

« La présence d'une troisième classe sous les drapeaux n'a pas eu pour résultat d'augmenter sensiblement le nombre d'hommes constituant à le mobilisation les formations de première ligne, mais seulement de substituer dans ces formations une classe de l'armée active à une classe de réservistes. On a donc prélevé dans les approvisionnements de la réserve de guerre les effets d'habillement destinés à une classe de réservistes pour former le collection de guerre de la classe en plus.

« Ce passage du service courant à la réserve de guerre devant être sanctionné par une loi, une disposition dans ce sens a été soumise au Parlement dans le projet de loi déposé le 30 juillet. En attendant le vote de cette loi, le prélèvement dont il s'agit doit être considéré comme temporaire et le circulaire du 27 décembre 1913, à laquelle certains journaux ont fait allusion, n'a pour but que de ne pas faire reconstituer en ce moment un prélèvement que le loi rendra sans doute définitif.

« D'ailleurs, aucun crédit n'ayant été demandé dans le budget primitif pour ce remplacement, il ne pouvait être question d'en faire état dans les réductions annoncées pour le budget de le guerre. »

Un fou devant l'Elysée

IL TIRE SUR DES AGENTS PUIS S'OUVRE LE VENTRE AVEC UN SABRE JAPONAIS

Un malheureux, devenant subitement fou, s'est ouvert le ventre hier matin, à Paris, après avoir tiré sur les gardiens de la paix de service autour de l'Elysée.

Voici des détails circonstanciés sur cet incident :

Fernand Aroulis, âgé de vingt ans, domicilié rue Le-Boétie, 92 valet de chambre, était actuellement sans place ; on trouva sur lui, après son arrestation, des lettres, des photographies, le tout faisant supposer que le malheureux avait perdu la raison, notamment une lettre ainsi conçue et écrite :

« Vos collaborateur commence à m'énerver, je leur demand pas venir chez moi, je me conduit trais bien dens ma nouvel Patrie.

« Sa Majesté Louis Dissotte,

« roi de France. »

Son arrestation donna lieu à une scène très dramatique. Après avoir tiré de premiers coups de feu dans l'avenue Marigny, il s'enfuit, brandissant un sabre japonais, par le rue de Miromesnil et le boulevard Haussmann. Poursuivi par des agents et quelques curieux, il se précipite dans l'immeuble portant le n° 10 de l'avenue Perrier et il ferme brusquement le porte derrière lui. Les agents pénétrèrent dans l'immeuble et le fouillèrent en tout sens ; ce n'est qu'après une demi-heure de recherches qu'ils le découvrirent dans une petite cour fermée à clef à l'intérieur. Le fou s'était réfugié là. On parlementa avec lui ; ce fut peine perdue. Les agents enfoncèrent la porte : ils furent accueillis par de nouveaux coups de revolver, puis Aroulis « cesse le feu », le barillet de son revolver s'était coincé. On le somma de se rendre ; il jeta son revolver, et quand enfin on put s'emparer de lui, on s'aperçut qu'il s'était plongé dans le ventre le long sabre japonais dont il était armé. La blessure était horrible.

On amena le blessé au commissariat de police, et les agents eurent toutes les peines du monde à le protéger contre la fureur de la foule qui voulait le lyncher.

Aroulis a été transporté à l'hôpital Beaujon dans un état très grave.

Les médecins réservent leur diagnostic.

Le Crime de Lezennes

L'INTERROGATOIRE DE THERON A ETÉ AJOURNÉ

M. Gobert, juge d'instruction, devait interroger, on le sait, le bandit Théron, dans le courant de le matinée d'hier. A neuf heures, l'assassin de Delabarre fut introduit dans le cabinet du magistrat, mais, de suite, le défenseur de l'inculpé demanda le remise de l'interrogatoire prévu, à lundi prochain. Allendons donc.

Galibot tué aux mines de Lens

Le jeune Louis Van Coisen, 13 ans et demi, poussait une berline au fond de le fosse N° 16 des Mines de Lens. Un autre wagonnet lancé par en de ses camarades le tamponna. Le pauvre petit prit entre les deux barots eut la tête écrasée. Il mourut d'une fracture du crâne peu après l'accident.

C'était le troisième jour que le jeune Louis travaillait au fond de le fosse.

ECHOS

Fourrures de prix.

Nos pères tenaient en grand mépris le lapin domestique, pour eux le garenne seul était comestible. Ces fins gourmets avaient raison.

Mais aujourd'hui on n'a plus le droit de mépriser le lapin. Non pas que sa chair fade ait pris du goût, mais parce que sa peau est maintenant précieuse.

Les bêtes sauvages devenant chaque jour plus rares, c'est le peau du lapin qui sert presque exclusivement à la confection des fourrures. Des éleveurs ont fait d'habiles sélections et, à présent, les pelletiers se disputent le lapin russe, le lapin havane, le lapin bleu de Vienne dont les peaux sont baptisées loutre, hermine, merlre, castor, etc.

Dernièrement, on a vendu à Montreuil 81.600 peaux de lapin. Et l'affiche expliquait que ces peaux étaient « apprêtées, lustrées, rasées court, fond loutre, longs poils zibeline, etc. »

Dans les gargoles, le chat devient lapin ; chez le fourreur, le lapin devient hermine. A qui se fier ?

Un vieux vin.

Dans la petite ville de Grossenia (Allemagne), on a trouvé, en démolissant une auberge construite en 1688, quelques bouteilles de vin de forme carrée, closes de bouchons de liège revêtus d'une capsule de plomb, dont quatre portaient la date 1687. L'une des bouteilles fut ouverte. Le contenu en était brunâtre, mais d'une saveur délicieuse. Trois ont été conservées intactes et offertes par le propriétaire du terrain où s'élevait l'auberge au musée de Naumbourg.

Danses nègres.

Au Congo belge, le vice-gouverneur général Horry vient d'interdire, comme obscènes et contraires aux bonnes mœurs, les danses à la lune auxquelles, dans nombre de villages, se livrent les indigènes. Ces danses avaient provoqué en Belgique toute une polémique, des journaux ayant déclaré qu'il s'agissait là d'un « rite » nègre aussi respectable que les processions catholiques et contre lequel les missionnaires n'avaient nulle raison de sévir.

Distraction.

Les personnes distraites sont nombreuses. Il y a des académiciens, des savants, voire des journalistes qui sont affligés de ce mal bénin.

Mais le cas de ce Vendéen paraît obtenir le record de la distraction.

Ce brave paysan est veuf. Comme il a sans doute été heureux en ménage, il veut convoler en secondes noces. A cet effet, il se présente, l'autre jour, au secrétariat de la mairie de Fontenay-le-Comte pour aller afficher de nouveaux bans.

Il déclina ses nom, prénom et qualité. Mais quand il lui fallut déclarer le nom de sa future, il n'y fut parvenir, malgré de louables efforts. Force lui fut de retourner s'informer auprès de la payse qui, sûrement, n'a pas été flattée...

Cette rapprêle la distraction de La Fontaine qui, dans un salon, remarqua un jeune homme qui lui plut et dont il se mit à faire un grand éloge.

— Mais c'est votre fils, lui dit-on.

— Ah ! j'en suis bien aise ! répliqua le bonhomme.

CONTES ET VARIÉTÉS

UN MANQUE DE PAROLE

— Non, Joseph, tu n'apprendras pas la musique, à quoi cela te servirait-il d'ailleurs ? Tu seras un cultivateur comme moi, et voilà tout.

— Mais, mon père, je vous ferai observer que si je veux apprendre à jouer de la trompette, ce n'est nullement pour en faire mon métier ; il est bien permis de se récréer un peu et cela vaut mieux que d'aller passer son temps au cabaret à jouer ou à boire.

— Bien sûr, notre homme, que le feu a raison ; tu peux bien lui donner cette honnête distraction ; cela ne l'empêchera pas d'être un laboureur et un bon fermier comme toi.

— Allons, faut toujours céder aux femmes ; le vieil adage : Ce que femme veut, Dieu le veut, est toujours de saison, répliqua en souriant le père Werth qui, au fond, ne demandait pas mieux que de se laisser convaincre. Puisque le feu veut apprendre la trompette, qu'il l'apprenne ; seulement, je ne sais guère à quoi cela lui sera utile.

— Quand je serai soldat, répliqua alors gaiement Joseph, je me ferai trompette.

— Ah ! pour cela non ; lorsque tu seras en âge, je veux que tu te battes et que tu brave encore, j'aurais trop de chagrin de penser que mon fieu est un poltron.

— Un poltron ! moi ? Jamais, mon père. D'ailleurs, n'est-ce pas la musique qui entraîne les soldats à la victoire, qui électrise les régiments et leur communique l'ardeur nécessaire à la bataille ?

— Là, là, les jeunes ont toujours raison. Du reste, tu n'as que quinze ans, d'qu'ia...

Et le bon Werth sortit pour prendre l'air dans le cour de la ferme.

Ceci se passait en 1791 dans le petit village de Cendry. Werth, fils d'honnêtes cultivateurs, était très gâté par ses parents, qui l'avaient eu dans un âge assez avancé et l'aimaient jusqu'à la folie ; mais cette adoration n'avait point desséché le cœur de l'adolescent qui était travailleur et vaillant, le modèle des jeunes gens du pays.

Tout heureux de la permission enfin obtenue, Joseph se mit à pincher la musique : son père, pour lui faire plaisir, lui avait acheté une trompette et toutes ses heures de récréation étaient consacrées à jouer de cet instrument. Il avait même entraîné des camarades et parfois, le dimanche, ils donnaient sur la place des aubades aux paysans enthousiasmés.

Le père Werth était tout fier du talent de son fieu.

Le temps passa, les armées coalisées avaient envahi la France. En 1794, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, le Hollande, s'étaient armées contre la Convention, mais eu ci de : « La patrie est en danger ! « un *million deux cent mille hommes* se levèrent en masse pour la défendre ; de toutes parts surgirent des engagés volontaires, les généraux semblèrent sortir de terre comme des soldats. L'avantage de la France dans la lutte qu'elle allait soutenir contre le coalition était toute dans son unité et dans une énergie, un million de fusils étaient sortis des manufactures, on fondit sept mille canons, en un an on avait extrait du sol douze millions de livres de salpêtre. La France était de force à résister aux armées alliées.

Joseph Werth n'était pas resté en arrière ; comme tant d'autres jeunes gens, il était allé signer un engagement.

Lorsqu'il revint à le ferme pour prendre congé de ses parents, il leur apprit qu'il s'était engagé et allait servir comme trompette dans le régiment de Jourdan. A peine avait-il achevé son récit que son père se leva.

— Ah ! damnée musique ! s'écria-t-il, voilà qu'elle va t'empêcher de remplir ton devoir ; si je n'étais pas si vieux, je crois que je serais parti moi aussi pour manier le fusil.

— Père, répliqua impétueusement le jeune homme, je vous en prie, chassez cette mauvaise impression ; s'il est nécessaire que je fasse le coup de feu, croyez que je ne manquerai pas mon coup plus qu'un autre ; mais avant, j'espère bien, par mes sonneries, entraîner les camarades à le victoire si tonez, mon père, devant vous j'engage ma parole de ne jamais sonner la retraite. Votre fils ne reculera pas devant qui que ce soit.

Le vieux Werth, ému, serra son fils dans ses bras en lui disant :

— J'ai foi en ta parole, aucun des Werth, bien que simples paysans que nous sommes, n'a jamais manqué à la sienne.

Le jeune homme prit alors congé de son père et de sa mère pour rejoindre son régiment.

La marche de Jourdan vers la Sambre avait dégarni la Moselle : Prussiens et Autrichiens en avaient profité. Les Prussiens s'étaient emparés de Kaiserslautern ; un moment, les Français avaient été acculés aux lignes de Wissembourg, mais Jourdan se disposa à pousser en avant. Son lieutenant, Schérer, força, l'épée à la main, les passages de l'Ourthe, il emporta les hauteurs de Sprimont et manœuvre de percer la route d'Aix-la-Chapelle. Les impériaux commencèrent à reculer ; les Autrichiens pliaient jusqu'aux rives escarpées de la Rœrh, cependant ils résistaient encore ; ils se retranchaient dans des villages, cherchant à arrêter le marche de nos troupes.

Ils avaient occupé le petit village de Reinthal que gardaient six cents hussards autrichiens. Joseph Werth faisait partie de l'armée qui opérait de ce côté, deux compagnies de son régiment furent envoyées à dix heures du soir pour chercher à déloger pas surprise les Autrichiens qui étaient campés à Reinthal.

Le jeune trompette qui, jusque-là, avait qu'il l'avait promis à son père, n'avait encore que des marches en avant, était à son poste, prêt à embouchier son instrument au premier signal, espérant comme toujours annoncer la victoire ; mais lorsque nos soldats arrivèrent à une certaine distance, ils s'aperçurent que les Autrichiens, qui avaient été prévenus, se tenaient en ligne, prêts à repousser les assaillants.

Le lieutenant commanda alors de s'arrêter, on n'était pas en nombre pour attaquer l'ennemi sur ses gardes ; il allait donner l'ordre de se retirer en silence, quand Joseph s'approcha de lui.

— Mon lieutenant, lui dit-il, voulez-vous me permettre d'aller seul ? Je suis presque sûr de pouvoir vous assurer à l'avance la possession de ce village, si vous voulez me laisser libre d'agir à ma guise.

L'officier hésita un instant, mais il savait que le trompette était brave, intelligent.

— Vous n'ignorez pas, lui dit-il, que quel que soit votre projet, si vous êtes pris par l'ennemi, il ne vous fera point quartier ; c'est donc votre vie que vous risquez.

— Je suis prêt à la donner s'il le faut, mon lieutenant.

— Alors, allez ! Nous nous demasterons ici, sans bouger ; je vais donner des ordres.

— Merci, mon lieutenant, répondit aussitôt Werth qui se dirigea vers le village en rampant, afin de mieux se dissimuler.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée que les Français, à leur grand étonnement, entendirent sonner la retraite à la manière des Autrichiens et, que ceux-ci, obéissant sans tarder à cet ordre, se retirèrent au grand galop, laissant la place libre.

Dès que le lieutenant eut vu cette manœuvre terminée et considéré que le village devait être à peu près désert, il donna l'ordre à ses hommes d'avancer, et ceux-ci n'eurent alors qu'à entrer dans le village, dont ils s'étaient emparés ainsi sans coup férir.

— De quel stratagème avez-vous pu vous servir pour engager l'ennemi à faire si vite sonner la retraite ? demanda le lieutenant à Werth qui, son instrument à la main, s'avançait au devant des Français dès que ceux-ci atteignirent les premières maisons.

— La retraite, répondit Joseph, dont un large sourire détendait la physionomie, la retraite, mais je la leur ai sonnée moi-même avec ceci.

Et il désignait sa trompette.

— A la faveur de la nuit, je me suis glissé dans leurs rangs, j'ai eu la chance de ne pas être aperçu, aussitôt j'ai embouché ma trompette et j'ai sonné la retraite à leur manière. Ils ont déguerpi au plus vite ; c'était pas difficile comme vous voyez, mon lieutenant.

— Pas difficile ! pour un brave comme vous, certes non, dit l'officier en donnant le main au soldat, mais je n'oublierai pas que grâce à votre ingénieux stratagème, le village de Reinthal a été conquis par les Français, sans coup férir.

L'année suivante, le paix de Bâle était signée et Joseph Werth rentrait dans ses foyers. Sa renommée l'y avait précédé : un de ses camarades, soldat au même régiment, qui avait été blessé peu après l'affaire de Reinthal et était revenu au pays en convalescence, raconta, l'audacieuse entreprise du jeune homme. Aussi, lorsque celui-ci arrive à Candry, il fut reçu en triomphe par les habitants. Son père tout ému l'attendait à l'entrée du village :

— Mon Joseph, lui dit-il en l'étreignant dans ses bras, je suis fier de toi et, ajoute-t-il en riant, je ne regrette pas de l'avoir laissé apprendre la trompette, tu t'es trop servi de ton talent.

— Pourtant, s'écrieras le jeune homme, j'ai manqué à ma parole, j'ai sonné la retraite !

— Une retraite qui a assuré la victoire à nos concitoyens, un manque de parole qui n'est qu'à ton honneur, répondit le vieux père prenant le bras de son fils, tandis que tous ceux qui l'accompagnaient applaudissaient en entendant ces derniers mots.

C. LECLERC.

Préparation militaire

Comité départemental du Nord

A la demande de diverses sociétés affiliées à l'Union, le président du Comité départemental s'est assuré près du colonel commandant le 43e régiment d'infanterie que les jeunes soldats pourvus du B. A. M. ne seraient l'objet d'aucune mutation à l'occasion des remaniements opérés en ce moment. Il en a reçu l'assurance, et si quelque erreur se glissait dans cette opération il suffirait de le signaler au colonel pour qu'elle soit réparée.

Feuilleton du 10 Janvier 70

La Bande Rouge

(les Pollet et leurs complices)

PAR

M. Eugène Lagrillière-Beauclerc

— Un bien point pour Fécelon, mais tu feais, si jamais tu me vois remettre un jour le nez dans le « Télémaque » que sœur Sainte-Marie appelait emphatiquement un chef-d'œuvre en levant les bras au ciel et en roulant des yeux de martien frit, je veux bien entrer comme racoleur à l'armée du Salut. Mais je reprends l'histoire de mon enlèvement :

« Les deux hommes qui m'avaient entraîné m'emmenèrent sous bois, à près de trois cents mètres du fond du parc, à l'endroit et passe un chemin allant rejoindre la grande route.

« Il y avait à peine la place nécessaire pour laisser le passage à une voiture, pourtant une auto était là, dans laquelle on me fit monter rapidement.

« Les deux hommes se plaçèrent en face de moi et l'un d'eux dit :

— Nous pouvons lui enlever son bâillon — et on me rendit la liberté de la parole, — mais comme il n'est pas utile qu'elle sache où elle va, on va lui mettre un bandeau sur les yeux.

— Pourquoi faire ? leur dis-je. Vous êtes les plus forts et pour l'instant, je ne puis rien tenter pour m'évader. Que vous m'emmeniez dans une ville ou dans un village, toute fuite m'est impossible.

— C'est juste. Du reste, deux ou trois kilomètres avant d'arriver, il sera temps de vous bander les yeux.

— Vous m'emmenez loin ? demandai-je.

— Vous êtes trop curieuse, me répondit-on.

Et l'on ne m'adressa plus la parole.

Cela dura près de deux heures. Je n'osais pas mettre les yeux à la vitre de peur d'un geste de leur part que je pressentais et qui m'aurait empêchée de voir devant moi le ruban de route que nous parcourions, mais il me semble, à un certain moment, entrevoir dans le lointain les moulins de Cassel, puis, un peu plus tard, sur la droite, Hazebrouck.

« Un quart d'heure après avoir passé cette dernière ville, un des hommes me dit :

— Le moment est venu de vous bander les yeux. Mais ne soyez pas inquiète, cet ennui ne durera pas plus de vingt à vingt-cinq minutes.

Le reste du voyage s'accomplit dans ces conditions. J'eus le sentiment que nous étions dans une ville, les pavés inégaux, malgré les preux gardaient les roues, nous faisaient sauter par endroit.

Tout à coup l'auto s'arrête. On me détache du bandeau et l'un m'invite à descendre, en me recommandant sous peine des plus grands malheurs, de garder le silence.

Nous étions alors sur une place, où débouchait une ruelle vers laquelle on me pousse.

Deux minutes après, on me faisait entrer dans une boutique d'aspect répugnant, et je me trouvai en présence d'une vieille femme au nez crochu, aux yeux bridés, au regard inquiétant.

C'était la mère Huchard, chargée, je le sus un instant après, de m'héberger et de veiller sur moi, en attendant le réalisation du plan dressé par mes ravisseurs.

— Ah ! ah ! dit la vieille avec un sourire qu'elle voulait rendre engageant et qui était simplement hideux, voilà la poulette. Ma petite demoiselle, j'étais prévenue de votre visite. Votre chambre est prête, je vais vous y conduire de suite, car le séjour de mon magasin ne serait pas sain pour vous. La porte donne sur la rue et cela pourrait vous donner des envies de promenade.

En cela, la mère Huchard pensait juste.

Depuis me descente de voiture, je ne rêvais qu'à une chose, c'était de m'enfuir.

En attendant l'occasion de réaliser ce projet, je me laissai conduire à la chambre qui m'était destinée.

Elle n'était ni luxueuse, ni confortable, mais elle me parut relativement propre. Le mobilier en était des plus simples :

Un lit en acajou d'une fabrication très ancienne, une table, un lavabo, trois chaises, et un antique fauteuil qui avait dû servir contribuer au grand-père de la mère Huchard.

— Vous allez tâcher de prendre une princesse, mon petit poulet, me dit la vieille Personne ne vous dérangera. Dans un instant, je vous monterai à souper. Une bonne soupe aux choux, du lard et des pommes de terre. Vous voyez qu'on a bien fait les choses pour vous recevoir.

Là-dessus, je vous laisse et à tout à l'heure.

Et la bonne femme sortit, non sans m'avoir enfermée à double tour.

J'étais logée au premier étage. Ma chambre recevait l'air et la lumière par une étroite lucarne donnant sur une cour mal nettoyée et d'où montait des relents d'eau de vaisselle et de seaux d'ordures non vidés.

Je m'étendis dans le fauteuil, bien décidée à y passer la nuit, car je ne voulais me dévêtir à aucun prix. Je réfléchissais sur ma triste situation, mais chose curieuse, j'étais pleine d'espoir dans ma délivrance prochaine.

Il me semblait impossible que l'on ne découvrît pas l'endroit où j'avais été entraînée.

De mon côté, j'échafaudais tout un plan de fuite.

Ce soir, pensai-je, il est trop tard, mais demain, quand la vieille viendra m'apporter mon déjeuner, je la laisserai entrer et pendant qu'elle aura les mains occupées par son plateau, je l'enfermerai à double tour, je dégringolerai l'escalier, j'ouvrirai la porte donnant sur la rue et je gagnerai la place à toutes jambes.

Là, j'entrerai dans le premier magasin venu, j'expliquerai mon état... et je demanderai qu'on aille chercher la police.

— Très bien, ma petite Marguerite, dit Louise. Voilà qui était sagement et habilement combiné.

En attendant, je pris la résolution de paraître accepter avec résignation ma situation de prisonnière et quand la vieille m'apporta sa soupe aux choux, je lui fis de sincères compliments sur l'odeur appétissante qui s'en dégageait.

Elle parut contente de mon attitude. Alors je risquai une question :

— Savez-vous pourquoi on m'a enlevée ?

— Sans doute que je le sais, me répondit-elle. Mais vous, ne vous en doutez-vous pas un peu ?

— Pas du tout.

— Je ne vois aucun inconvénient à vous le dire, reprit-elle, puisque vous le saurez avant quarante-huit heures, peut-être même demain.

— Eh bien ?

— Eh bien, c'est très simple. Il paraît, ma petite demoiselle, que vous avez le chance d'être « myonnaire ». C'est pas donné à tout le monde et je vous fais tous mes compliments. Alors, des malins qui savent comment on corrige les mauvais coups du sort, ce sont dit :

— Si on enlevait la petite « myonnaire », sa famille consentirait certainement pour le ravoir, à payer le forte somme. Ça s'appelle une rançon.

— Ça s'appelle aussi du chantage !

— Oh ! on ne va pas, nous deux, discuter sur les mots. En tous cas, vous savez maintenant pourquoi on vous a enlevée. On vous rendra contre cent mille francs. On aurait pu demander davantage, mais vous avez affaire, comme vous voyez, à des gens raisonnables.

Cette simple réflexion aurait suffi pour me fixer sur la mentalité de cette vieille drôlesse.

— Et si ma famille refusait de payer les cent mille francs ?

— Oh ! alors, dit-elle, le front assombri, je ne sais pas au juste ce qui arriverait, mais je ne donnerais pas trois sous de votre peau...

C'était fort clair. Je devais m'attendre à être assassinée et la rançon n'était pas payée.

— Et tu n'as pas eu peur ?

— J'avoue qu'à ce moment-là, j'ai éprouvé un sentiment plutôt désagréable. Le mérel Huchard ne me dorait pas la pilule. J'étais entre les mains des pires malfaiteurs et je comprie que l'avais affaire à la bande qui depuis longtemps terrorise le pays.

Cette pensée ne pouvait que renforcer mon ardent désir de m'enfuir. Ma résolution était bien prise et il en résultait pour moi une sorte de consolation.

Je regardais la vieille avec une certaine bienveillance et je me la figurais d'avance, bouclée dans ma chambre, stupéfaite et contemplant ébahie le plateau supportant la tasse de lait ou de café qu'elle m'apportait.

Quelle tête tu ferais ! pensai-je. Et j'avais envie de sourire en me représentant, par anticipation, sa déconfiture.

Enfin, la bonne femme se retira en me déclarant que j'avais le temps de souper tout à mon aise, car elle ne viendrait me revoir que le lendemain matin.

(A suivre.)